

# LETTRE SEMESTRIELLE D'INFORMATION DU CENTRE HOSPITALIER D'ARCACHON AUX PROFESSIONNELS DE SANTE LIBERAUX



Numéro 10 – Juillet 2015

## LIEN VILLE-HÔPITAL PAR SMS ET MAIL OPTIMISONS NOTRE COMMUNICATION

Pour développer sa communication auprès de vous, professionnels de santé libéraux, le Centre Hospitalier d'Arcachon souhaite vous adresser cette Lettre semestrielle, notamment, par SMS et/ou mail.

**Merci d'adresser votre n° de téléphone portable et votre adresse mail à :**  
**secretariat.qualite@ch-arcachon.fr ou Marie Kudelka : 05 57 52 90 30**

## MAIA—MAISON POUR L'AUTONOMIE ET L'INTEGRATION DES MALADES D'ALZHEIMER

### COORDONNER L'ACTION DES PROFESSIONNELS DE L'AIDE ET DU SOIN

En Aquitaine, le projet de MAIA porté par le Centre Hospitalier d'Arcachon a été retenu par l'ARS, en juin 2015, comme l'un des trois financés cette année sur la région (sur huit demandes déposées).

Concrètement, la MAIA sera constituée, dès septembre 2015, **d'un pilote**, formé à l'organisation du système sanitaire et médico-social, et de **trois gestionnaires de cas** (dont un recruté en janvier 2016), à savoir un(e) assistante sociale, un(e) infirmière et un(e) psychologue, tous expérimentés dans la prise en charge des personnes âgées.

Cette nouvelle structure vise l'information et la coordination de tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, afin de favoriser le maintien à domicile, éviter les doublons et les ruptures de continuité des parcours. **Elle doit développer le partenariat local, sur tout le territoire du Bassin d'Arcachon**, par un diagnostic des ressources et de l'organisation de l'offre de soins et de services, et la construction du **'guichet intégré'** : un annuaire partagé, des outils d'évaluation multidimensionnels, des plans de services individuels, des critères d'inclusion pour la gestion des cas complexes (*cf décret n°2011-1210 du 29 septembre 2011*).

**A la demande du médecin traitant ou de tout autre professionnel (infirmier libéral, CCAS, SAAD, établissement de santé...), la MAIA se déplace au domicile de la personne, pour évaluer ses besoins, et coordonner sa prise en charge, tant sur le plan social que des soins.**

Le pilote de la MAIA, avec l'appui de l'ARS, constitue et réunit la **table de concertation stratégique** constituée des décideurs et des financeurs. Il anime aussi la **table de concertation tactique, constituée des acteurs locaux** et de leurs représentants (médecins et infirmiers libéraux, EHPAD, établissements de santé, HAD, SSIAD, associations de patients...). Il rend compte collectivement de son action aux partenaires engagés dans le dispositif MAIA.

Mis en place sur la base d'une convention pluriannuelle de financement entre l'ARS et le Centre Hospitalier d'Arcachon, de septembre 2015 à décembre 2018, la pérennisation de ce nouveau dispositif est conditionnée à ses résultats, tant qualitatifs que quantitatifs.

**La localisation et les coordonnées de la MAIA vous seront communiquées en septembre-octobre 2015.**

## CREATION D'UNE EQUIPE MOBILE DE GERIATRIE INTRA-HOSPITALIERE

Afin de fluidifier sa filière gériatrique, et d'améliorer la prise en charge des personnes âgées dans l'établissement, le Centre Hospitalier d'Arcachon autofinance, à partir d'octobre 2015, une Equipe Mobile de Gériatrie intra-hospitalière, constituée d'un gériatre, d'une infirmière et d'une assistante sociale.

Ses missions sont les suivantes :

### - Aux urgences :

\* Éviter les hospitalisations non justifiées : Évaluation globale clinique et médico-sociales selon les besoins, pour optimiser les parcours du patient ; Lien avec la famille : information sur l'évaluation, information sur l'alternative à l'hospitalisation ; Lien avec le médecin généraliste : conclusion de l'évaluation, propositions ; Aide à l'orientation des patients : court séjour gériatrique, EHPAD, SSR, consultation externe, consultation mémoire, évaluation gérontologique, retour à domicile...

\* Identifier le service le plus adapté à la pathologie du patient en tenant compte de sa fragilité ;

\* Répertorier les patients passés aux urgences de + 75 ans et repérer les personnes fragiles afin de les rappeler ou de contacter leur médecin traitant si besoin.

### - Dans les services de soins :

\* Évaluer tous les patients ayant des critères de fragilité en chirurgie ;

\* Réaliser la conciliation médicamenteuse avec les anesthésistes et les chirurgiens en respectant les bonnes pratiques chez la personne âgée, les médicaments à éviter (marges thérapeutiques étroites, confusio-gènes...)

\* Diffuser les bonnes pratiques en équipe pour éviter la confusion, les pertes d'autonomie fonctionnelle et autres complications évitables ;

\* Aider à la prise en charge de la douleur ;

\* Dispenser, à la demande des médecins des services, des avis gériatriques ;

\* Participer à l'organisation de la sortie en s'articulant avec les dispositifs de soutien à domicile : MAIA, services sociaux, SSIAD, HAD ...

## LES NOUVEAUX PRATICIENS

**En NEUROLOGIE** : Mme le Dr Raquel VIADERO et Mme le Dr Maria DAN, neurologues, recrutées respectivement le 1er juin et le 1er septembre 2015, comme praticiens à temps plein, permettront de remettre en place une astreinte de neurologie, tous les week-ends et jours fériés, et tous les soirs jusqu'à minuit. Le service dirigé par Mme le Dr Tsouria GAIDA est ainsi renforcé à hauteur de quatre neurologues, dont l'un à temps partiel.

**En PEDIATRIE** : Mme le Dr Manuela FEDORCZUK, pédiatre, rejoint l'équipe de pédiatrie le 1er septembre 2015, comme praticien à temps plein. Le service de pédiatrie dirigé par le Dr Marcellin KIBELO, est constitué de trois pédiatres à temps plein.

**En CHIRURGIE D'ORTHOPEDIE-TRAUMATOLOGIE**, M. le Dr Maurice MALISSARD, chirurgien orthopédiste, est recruté à temps plein le 1er septembre 2015, dans le service du Dr Dominique DUMONT.

**En ANESTHESIE-REANIMATION**, M. le Dr Sébastien TIXIER, et M. le Dr Jérémy ALLARY, anesthésistes-réanimateurs, étoffent l'équipe menée par le Dr Didier FRESSARD, respectivement le 1er octobre et le 1er novembre 2015.

**En MEDECINE INTERNE**, Mme le Dr Carine COURTAULT, interniste, est recrutée le 1er octobre 2015, pour assurer la chefferie de service laissée vacante par le départ du Dr Alain DUPONT.

**En CARDIOLOGIE**, Mme le Dr Florence VERDIER-WATTS, cardiologue, rejoint le service de cardiologie dirigé par le Dr Jocelyn ROURE, le 1er novembre 2015, augmentant ainsi l'effectif à hauteur de trois cardiologues à temps plein.

**Aux URGENCES**, M. le Dr Stephen LEMOINE, Mme le Dr Ameline YVON, et Mme le Dr Raphaëlle RAMAHNI, intègrent l'équipe des urgentistes menée par le Dr Fabrice MANGWA, le 1er novembre 2015.

Le Directeur



Michel HAËCK

Le Président de la Commission  
Médicale d'Etablissement



Catherine de MONTAUDOUIN